

La jeunesse algérienne entre la volonté d'intégration et l'emploi informel

Résumé

Cette contribution pose la problématique de la jeunesse en Algérie, dans son aspect économique. Cette équation jeunesse qui par ailleurs n'est pas exclusive à l'Algérie est problématique en ce sens que celle-ci ne s'est jamais affirmée comme acteur social déterminant et donc intégré dans la société (d'où ce sentiment de mal vie et d'injustice).

Cet état de fait a généré des conduites spécifiques chez les jeunes algériens, le travail informel, notamment. Cette contribution met l'accent aussi sur les différentes ébauches de politique d'insertion des jeunes qui n'ont pas eu les effets escomptés -

Hocine Meraihi

Faculté de Psychologie
et des Sciences de l'Éducation
Université Constantine 2
(Algérie)

Introduction

Ces dernières années, des phénomènes sociaux nouveaux, souvent associés à des conduites à risques (Coslin 2003) suicide, émigration clandestine, consommation de drogues, emploi informel et violence etc., ont fait une intrusion dramatique dans la société algérienne.

Ce fait est à considérer sans conteste comme un échec d'intégration et par la même de socialisation.

La question de l'intégration est centrale à toute société car au sens sociologique, elle est la finalité de toute action de socialisation ; elle n'est pas spécifique aux étrangers. Le problème des étrangers est spécifique à chaque nation (au sens juridique du terme), car c'est au sein de la nation que s'effectue l'intégration. ; Cette question des étrangers ne diffère en fait pas de celle de groupes autochtones ou de catégories sociales précises, les jeunes, les chômeurs....

ملخص

يعرض المقال إشكالية التكفل بالشباب في الجزائر. ومما زاد في حدتها هو عدم إثبات الشباب وجوده كعنصر فاعل ومندمج في المجتمع الجزائري على المستويين السياسي والاقتصادي. أفضت نتائج هذا الواقع إلى تداعيات سلوكية سلبية لدى الشباب وأهمها العمل غير الشرعي.

وتعرض أيضا هذه المساهمة المحاولات الرسمية لوضع أسس سياسة وطنية للتكفل بالشباب حيث لم تتمكن هذه المحاولات من الحصول على نتائج إيجابية لانعدام خطة طويلة المدى، حيث أنها اختصرت على الحلول الظرفية.

وتخلص هذه المساهمة إلى أن هذا الأمر هو مرتبط بواقع المجتمع ككل حيث أننا نلاحظ غياب سياسة إدماجية فاعلة.

La notion d'intégration sociale a trouvé toute sa signification avec les travaux de Durkheim. L'intégration désigne un phénomène social et non exclusivement culturel. C'est un processus et non un état. Cela signifie qu'il y a évolution, mouvement et transformation.

Ce processus n'est pas linéaire mais suit un rythme et une trajectoire discontinus.

D'autre part, ce n'est pas l'individu seul qui décide de son intégration, mais c'est la société dans laquelle il vit qui décide ou non de l'intégrer. L'intégration est avant tout un phénomène social qui s'exerce dans un cadre particulier.

Tout l'effort de réflexion de Durkheim réside dans le fait qu'il ne veut rien emprunter aux théories biologiques. Il veut montrer que les réalités sociales sont construites socialement. Son effort consiste dans une explication sociale de la société. (Karsenti, 2006)

L'intégration est un processus qui varie selon les sociétés. Aucun individu, ni aucun groupe n'est intégré en soi ; mais un déficit d'intégration conduit parfois un ou tous les membres de ce groupe à adopter ce que l'on appelle des conduites à risque telles la violence ou l'émigration clandestine ou le suicide. C'est en étudiant la question de l'intégration que Durkheim s'est penché sur le suicide.

Etymologiquement, le mot intégration vient du verbe intégrer qui signifie rendre complet, achever. Au cours du XXème siècle, il prend le sens complémentaire de faire entrer dans un ensemble en tant que partie intégrante. Le terme d'intégration possède trois sens :

- En philosophie : établissement d'une interdépendance plus étroite entre les parties d'un être vivant ou les membres d'une société ; incorporation de nouveaux éléments à un système.
- En économie : action d'adjoindre à l'activité propre d'une entreprise ou d'une économie nationale les activités qui s'y rattachent dans le cycle de la fabrication des produits.
- En sociologie, l'intégration désigne la situation d'un individu ou d'un groupe qui est en interaction avec les autres groupes ou individus (sociabilité), qui partage les valeurs et les normes de la société à laquelle il appartient. L'intégration constitue un des concepts centraux de la sociologie de Durkheim. Dans le domaine des relations interethniques, l'intégration est devenue un enjeu politique en Europe depuis les années 1980, par le fait notamment de la crise économique et ses conséquences sociales. Les sociologues lui ont alors préféré le terme d'insertion. Les deux termes ne sont cependant pas équivalents car il peut y avoir insertion sans qu'il y ait intégration. Le concept d'intégration renvoie à quelque chose de complet, d'achevé. L'insertion n'est qu'un ajout, sans qu'il y ait automatiquement achèvement d'un processus.

Défini comme un problème psychologique (J.Piaget), il est devenu depuis les années 70 un objet d'enquêtes sociologiques multiples qui traitent des actions d'insertion sociale et professionnelle.

Selon Paugam(1996) ;

- L'insertion sociale serait définie en référence à l'autonomie de fonctionnement de l'individu, à ses relations familiales et sa sociabilité dans son milieu.

- L'insertion professionnelle caractériserait les démarches de l'individu pour préparer son entrée dans la vie active ou pour retrouver une place sur le marché de l'emploi.

On comprend donc que l'insertion aurait un double objectif :

Permettre à l'individu de se construire,

Construire un lien avec la société qui l'entoure, avoir un rôle au sein de cette société.

-L'insertion sociale et l'insertion professionnelle pourraient représenter ce que l'on appelle : une insertion sociale globale car en plus de la question de l'emploi se posent les problématiques de l'accès au logement, à la santé, à l'alimentation, à la citoyenneté, à l'autonomie sous toutes ses formes, à la formation...etc. l'insertion sociale globale désigne alors un ensemble d'actions d'accompagnement personnalisé visant un effet global d'interventions croisées (emploi, soins, logement, culture, éducation).

Les jeunes sont les premiers concernés (mais pas les seuls) par ce processus d'insertion.

C'est donc à ce niveau que la question de la distinction entre insertion et intégration se pose.

A propos de la question sociale, on a tendance aujourd'hui à substituer la problématique en terme d'insertion à celle en terme d'intégration.(On utilise souvent en Algérie le terme intégration pour désigner des opérations visant l'insertion des jeunes ou les personnes en situation de chômage ou les détenus par exemple).

Quel sens révèle cette évolution? Elle révèle une crise du lien social (entendu ici dans sa dimension économique.). En effet, l'insertion signifie capacité à s'adapter aux emplois offerts. On dit d'un individu qu'il est difficilement insérable lorsqu'il lui est impossible de trouver un emploi. Etant entendu que le concept d'intégration implique le lien social qui existe entre les individus, remplacer intégration par insertion, c'est : D'une part réduire le lien social à sa dimension économique, au rôle du travail. Et d'autre part, c'est s'entêter à penser que les individus doivent s'adapter à la société salariale sous peine d'en être exclus (En se contentant des emplois précaires à l'exemples des contrats d'insertion professionnelle pour les chômeurs diplômés et les autres dispositifs destinés à la résorption du chômage en Algérie qui ne constituent sûrement pas des éléments d'intégration pérennes) Évidemment, on ignore ainsi les autres formes d'intégrations, les autres facteurs du lien social (1). C'est dans ce contexte de la littérature sociologique et de la réalité de la société algérienne de nos jours que nous inscrivons ce phénomène de l'emploi informel.

Le terme d'économie informelle, qui désigne pour les uns une manière d'arrondir les fins de mois ou d'éviter le fisc, est dans sa réalité une solution de survie pour les

autres. Inventé en 1972 par les institutions, en particulier la Banque Mondiale et le BIT (Bureau international du travail), il désigne les activités d'utilité économique et sociale qui se développent en dehors des structures institutionnelles classiques que sont les entreprises ou les administrations par exemple.

Ainsi, toute activité de production, licite ou illicite, qui ne rentre pas dans les tableaux statistiques de la comptabilité nationale, en l'occurrence le PIB (Produit intérieur brut), fait partie de l'économie informelle.

De plus, qu'elle soit permise par la loi ou interdite par cette dernière ou par la morale, l'économie souterraine a touché et touche encore toutes les civilisations, aussi bien à travers le temps que dans l'espace. Ainsi, du troc de nos ancêtres au commerce de rue actuel, il n'y a qu'un pas. Toutefois, l'économie informelle (2) regroupe toutes sortes d'activités diverses et variées, telles que le trafic de drogue, le proxénétisme ou l'emploi non déclaré dans de grandes firmes internationales.

En effet, du pourboire que l'on donne aux gardiens de parking improvisés, à la corruption, au travail au noir des transports clandestins ou de la petite escroquerie financière au grand banditisme, qu'elle soit licite ou non, l'économie parallèle est présente partout en Algérie, à un degré ou à un autre, y compris dans les plus grandes firmes qui ne déclarent pas leurs employés comme le reconnaissent les officiels du secteur du travail.

L'existence d'un secteur dit informel dans l'économie est connue de tous, de même que son importance quant au nombre de travailleurs et de familles qui en vivent. Ce phénomène, alternative vitale pour des catégories d'âges diverses, des femmes au foyer, des adultes ayant perdu leur emploi, et même des enfants, est cependant caractéristique de la population juvénile, qui arrive sur le marché de l'emploi. Ceux qui tentent de comprendre pourquoi l'informel existe se disputent, depuis longtemps, les explications variant en fonction des approches. Ainsi, les analystes inspirés par les théories de la modernisation voient dans l'informel une stratégie de survie pour ceux qui ne sont pas encore inscrits dans les circuits formels.

Pour ce courant, en effet, les pays en développement doivent s'inspirer du modèle occidental, voie unique à suivre par tous. Même si ces analystes s'émerveillent devant la capacité d'invention des populations qui doivent se débrouiller pour survivre, ils considèrent que l'idéal est d'arriver à formaliser toute l'économie : contrat, respect des lois, présence dans les statistiques, voire organisation syndicale classique.

Par contre, ceux qui s'inspirent du respect des valeurs culturelles soulignent que l'économie informelle est une économie solidaire, issue des traditions communautaires, et qui incarne une forme de résistance à l'uniformisation des relations de travail selon le modèle industriel occidental. Ils argumentent, notamment, leur théorie par le fait que l'objectif est de créer des emplois et que ceux-ci sont souvent attribués à des parents, des proches...elle a une fonction de soupape de sécurité des économies normalisées et de gage de flexibilité des sociétés. A titre d'exemple, nous invoquerons l'emploi familial (3) qui se développe chez nous et qui consiste à confier les tâches de

distribution aux enfants et celles de transformation des achats alimentaires en biens de consommation aux parents tels les produits artisanaux.

Ils valorisent, dès lors, positivement ce type d'activités, qui devraient être sauvegardées. En effet, un ministre en charge de l'économie a reconnu récemment que ce laisser-faire est utile pour préserver la paix sociale, l'Etat étant incapable de fournir du travail à tous. Dans cet esprit, les manques à gagner fiscaux sont considérés par l'Etat comme des transferts sociaux de fait (4) !

Enfin, un troisième courant présente le secteur informel comme conséquence de l'évolution du système économique qui laisse sur la marge les plus faibles et les moins qualifiés. (Perversions de l'économie moderne).

En Algérie, le travail informel est de grande ampleur. Il peut être considéré comme un palliatif ou même une solution à la chute de l'emploi et du chômage dans le secteur formel, surtout depuis la fin des années 90 (politique d'assainissement de l'économie adoptée lors de la réunion du gouvernement du 4 décembre 1996, qui a vu des licenciements en masse de travailleurs du secteur économique, et l'instauration du départ à la retraite sans conditions d'âge en 1997). Il s'est imposé, dès lors, comme une alternative viable en termes de revenus. Durant ces années, le travail informel était considéré comme une menace et un danger pour l'économie nationale. Il était perçu comme un fléau social par les tenants de l'orthodoxie commerciale et économique, d'autant plus que son éradication était une contrainte pour le gouvernement, imposée par le FMI et la Banque mondiale, principaux bailleurs de l'Algérie à l'époque. A ce sujet, nous avons assisté aux campagnes d'éradication du commerce informel menées par les autorités durant les années 90, dans le cadre "de la moralisation de la vie sociale". Depuis, la crise sécuritaire et, récemment, économique sont passées par là !

Actuellement, le travail informel s'est imposé comme un secteur contribuant à la richesse nationale. Dans un contexte de crise et dans une conjoncture économique difficile pour l'économie nationale malgré l'embellie financière des années 2000 et les différents plans de relance de l'économie, ce phénomène continue de constituer donc un substitut ou un complément, c'est selon, à l'emploi formel. L'emploi dans le secteur informel a connu une évolution remarquable. Ce qui le spécifie, c'est une dynamique d'expansion, de saturation, de prolifération et la mise au travail de catégories vulnérables. Les politiques publiques tentent par des actions spécifiques de domestiquer ce phénomène, notamment par la distribution de locaux aux commerçants non inscrits, la facilitation de l'obtention des microcrédits ou par la création de petites entreprises (Anseg, Angem...).

Cependant, dans l'objectif d'une intégration sociale réussie, les dispositifs existants, étant plus destinés à l'insertion, l'Etat est interpellé à l'effet de maîtriser ce phénomène de l'emploi informel. En complément des dispositifs d'insertion professionnelle que l'Etat développe en direction des jeunes, il nous semble productif d'instituer un dispositif réglementaire afin d'intégrer l'emploi informel dans la sphère économique. Ceci revêt à notre sens une importance capitale pour deux raisons essentielles au moins :

1- à l'échelle de la collectivité

La maîtrise du phénomène, par la conception d'un cadre réglementaire approprié, permet à l'Etat de l'intégrer dans la sphère économique nationale, pour une meilleure lisibilité des indicateurs économiques (taux de chômage effectif, PIB, etc.) Pour ce faire, des mesures d'accompagnement devront être mises en place :

- sur le plan fiscal, l'allègement ou l'exonération par exemple ;
- sur le plan social, le droit à la protection sociale, à la retraite, au logement pour les célibataires par exemple ;
- sur le plan juridique et de la protection sanitaire, statut fixant les droits et obligations, réhabilitation du commerce ambulancier, réglementation des espaces, contrôle de conformité, de l'hygiène...

2- A l'échelle de l'individu

L'insertion de l'individu qui s'adonne à la pratique du commerce informel (pouvant donc être illicite ou dangereux), dans un cadre reconnu par la collectivité, participe, à notre sens, au sentiment d'appartenance à cette dernière et par là à son intégration sociale.

Cette reconnaissance sécurisante est déterminante dans la cohésion sociale (A travers le renforcement du lien social), dans la mesure où l'individu acquiert ainsi un statut social. Celui-ci se manifeste à travers les droits de l'individu (droit au logement, droit à la sécurité sociale, droit à la retraite...). Il se manifeste aussi à travers ses devoirs (cotisations par l'affiliation aux différentes caisses, sécurité quant à son avenir, ce qui lui permet de faire des projets d'installation matrimoniale ou résidentielle...).

Notes

1°-Lien social : désigne en sociologie l'ensemble des relations qui unissent des individus faisant partie d'un même groupe social et/ou qui établissent des règles sociales entre individus ou groupes sociaux différents. Dans ce sens l'exclusion sociale, peut se comprendre d'abord comme la rupture du lien social.

2°- L'économie souterraine ou clandestine regroupe trois formes d'activités très différentes :

- l'économie souterraine générée par le travail au noir ;
- l'économie générée par les délits économiques ;
- l'économie générée par les activités criminelles ou délictuelles et leur recel;

L'économie informelle se définit par rapport à l'économie officielle et moderne qui assure aujourd'hui, dans les pays économiquement développés, l'essentiel de la production des biens et des services. L'expression « secteur informel » ou « secteur non structuré » vient du Bureau international du travail.

3°- L'économie familiale et domestique

L'économie familiale était autrefois la composante la plus importante de l'économie et assurait l'essentiel des activités de production. Son déclin relatif est dû au développement de l'économie de marché, au développement de l'économie sociale qu'il a fallu financer - assurance maladie, retraites, chômage, services sociaux - et à la nécessité pour les économies modernes de contrôler les flux économiques.

Les principaux travaux réalisés dans le cadre de l'économie familiale sont :

- la transformation des achats alimentaires en biens de consommation (fabrications traditionnelles) ;

- les activités de service, telles : les travaux de couture, bricolage et petites réparations ;
- les activités de service à la personne : garde des enfants, ménage.

Selon une étude de l'INSEE (organisme français d'études économiques), s'il fallait valoriser au prix de marché cette économie familiale, elle représenterait au moins une somme égale au deux-tiers du PIB. De plus, favorisée par le haut niveau de chômage, et le temps libre, cette économie semble en pleine expansion d'où les tentatives de son encadrement par l'état. En France celle-ci peut être saisie à travers le statut de l'auto-entrepreneur. En Algérie elle concernerait le dispositif d'aide à la femme au foyer par exemple.

4°- Transferts sociaux :

Les transferts sociaux en nature correspondent aux biens et services individuels fournis aux ménages, que ces biens et services aient été achetés sur le marché par les administrations publiques, ou qu'ils aient été produits par elles (production non marchande). Ils comprennent donc à la fois :

- les prestations sociales en nature qui relèvent du champ de la protection sociale, c'est-à-dire les biens et services fournis directement par les administrations publiques (logement social par exemple) et ceux que les ménages bénéficiaires achètent eux-mêmes et se font ensuite rembourser (médicaments, soins médicaux) ;
- et les transferts de biens et services individuels non marchands, en particulier l'éducation et la santé.

Bibliographie

- BOURDIEU .P, « De quoi parle-t-on quand on parle de la jeunesse ? », in *Les jeunes et les autres*, CRIV, Paris 1985.
- Coslin P.G., *Les conduites à risque à l'adolescence*, Armand Colin, Paris, 2003.
- Castel.R, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris Fayard, 1995
- Dubar .c, *La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles*, Armand colin, Paris 1998.
- GALLAND. O, – « Précarité et entrées dans la vie », in *Revue française de Sociologie*, n°25, 1984, p. 49-66.
- Galland. O, *sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, 2004
- Ghiglione R, *Je vous ai compris ou l'analyse des discours politiques*, Paris, Armand Colin. 1989
- Karsenti. B, *La société en personnes. Études durkheimiennes*, Economica, 2006.
- Khalil. M, *Sociologie de l'intégration*, Paris, PUF, Coll. QSJ, 1997
- Paugam. S, (dir.) :*L'exclusion, l'état des savoirs*, La découverte, Paris1996
- Vulbeau.A, *la jeunesse comme ressource*, éd. ERES Paris 2001.